



---

# COMMUNE DE NIEUL SUR MER

---

Nieul-sur-Mer, le 22 juin 2017

## MARCHE SUR PROCEDURE ADAPTEE

### 1°) IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHE

#### **COMMUNE DE NIEUL SUR MER**

Monsieur le Maire : M. Henri LAMBERT

Château de Beauregard

17137 Nieul/Mer

Téléphone : 05 46 37 88 57

Télécopie : 05 46 45 09 90

Internet : [servicestechniques@nieul-sur-mer.fr](mailto:servicestechniques@nieul-sur-mer.fr)

### 2°) OBJET DU MARCHE ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Suite à une première procédure infructueuse, relance du présent marché pour des travaux de remplacement des couvertures en tuiles par une couverture type bac acier à l'Espace Michel Crépeau, commune de Nieul sur Mer sur une tranche unique de travaux.

**Variante** : autorisées

**Option** : sans

#### **Décomposition en lots :**

- lot n°1 dépose de la couverture tuile et désamiantage :
  - o vestiaires et hall d'entrée principale, pour une surface d'environ 205 m<sup>2</sup>
  - o salle Chassiron et l'office, pour une surface d'environ 200 m<sup>2</sup>
  - o salle de La Coubre, pour une surface d'environ 720 m<sup>2</sup>
- lot n°2 couverture en bac acier
  - o vestiaires et hall d'entrée principale, pour une surface d'environ 205 m<sup>2</sup>
  - o salle Chassiron et l'office, pour une surface d'environ 200 m<sup>2</sup>
  - o salle de La Coubre, pour une surface d'environ 720 m<sup>2</sup>

#### **Nomenclature communautaire :**

- lot 1 : 45262500-6
- lot 2 : 45421000-4

### 3°) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

#### a) Dossier de candidature à remettre :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 48 et 49 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Les renseignements concernant la **capacité économique et financière, les références professionnelles et la capacité technique** de l'entreprise tels que prévus aux article 50 et suivant du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics :

Les certificats de **qualifications et/ou de qualité** demandés aux candidats sont en particulier :  
Certificats de qualifications professionnelles notamment pour la requalification des terrains de sport et les travaux, des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

### 4°) PROCEDURE

Marché de travaux sur procédure adaptée suivant l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

## 5°) CRITERES D'ATTRIBUTION :

Critères de sélection des candidatures, par ordre décroissant :

- Capacités techniques et financières,
- Capacités professionnelles.

Critères de sélection des offres :

- Valeur technique de l'offre pour 60% : le critère de la valeur technique sera appréciée au regard d'un mémoire technique qui fera notamment apparaître obligatoirement un planning d'intervention par espace de couverture, le délai d'intervention et les moyens et matériel mis en œuvre pour respecter le planning général, la prise en compte du plan de retrait pour le lot n°1, les matériaux et matériels mis en œuvre et les références de réalisations similaires.
  - o Critère 1 = 60 décomposé en sous-critère
    - Moyens mobilisés sur l'opération, délai, planning, méthodologie, organisation du chantier 30%
    - Qualité technique des matériaux 15%
    - Références similaires 15%
- Prix global de l'offre pour 40% : le critère du prix sera apprécié suivant l'offre qui aura le plus grand nombre de point sera classée première de ce critère selon la méthode d'attribution suivante :

$$o \text{ Critère 1} = 40 \times \frac{\text{Prix total le plus bas}}{\text{Prix total proposé par l'entreprise}}$$

Les candidats présentant une offre sans qualifications pour ce type de travaux, ne respectant pas les exigences du cahier des charges seront éliminés.

**Date et heure limite de réception des candidatures : LUNDI 04 SEPTEMBRE 2017 à 12h00**

## 6°) AUTRES RENSEIGNEMENTS

**Adresse auprès de laquelle les dossiers de consultation doivent être retirés et les informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Direction des Services Techniques

Rue de Beauregard – BP 13

17 137 NIEUL SUR MER

Tél. : 05.46.37.88.57 – fax : 05.46.45.09.90 – e-mail : [servicetechniques@nieul-sur-mer.fr](mailto:servicetechniques@nieul-sur-mer.fr)

Les soumissionnaires ont la possibilité de télécharger le dossier de consultation via le site Internet : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

### **Adresse à laquelle les offres doivent être transmises**

Les offres seront remises contre récépissé ou adressées par pli recommandé avec AR postal à l'adresse suivante :

COMMUNE DE NIEUL SUR MER

Direction des Services Techniques

Rue de Beauregard – BP 13

17 137 NIEUL SUR MER

En cas de réception tardive le pli est renvoyé à son auteur.

**Recours** : Instance chargée des procédures de recours Tribunal Administratif de POITIERS

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Référé précontractuel Article L551-1 du CJA jusqu'à la conclusion du marché et Article R421-1 et 3 du CJA : 2 mois à compter de la décision de rejet

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : JEUDI 22 JUIN 2017**